Image not found or type unknown

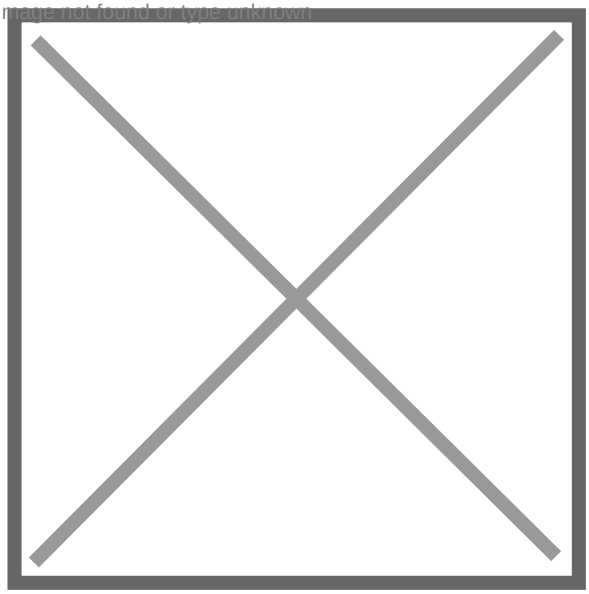

Caution non rendu en totalité

Par **lailaaa**, le **24/12/2011** à **17:18**

Bonjour,
je vais essayer d expliquer mon probleme , j avais loué un appartement dans le privé en octobre 2010 en rentrant déjà il y avait ds degats causés par l eau au plafond chaque fois la proprietaire quand elle vient chercher son cheque je vais le repeindre jusqu au Mars 2011 ancore degats d eau donc plus de traces au plafond je l ai appelé pour le lui dire ,bon j ai fais le necessaire avec ma voisine et on a envoyé tt a l assurance , or aprés 10 jours on m appelle cad HLM me légue un appartement , donc , j ai resillié mon contrat d assurance et j ai reouvert un autre c est la meme assurance , madame donc m a envoyé 180€ et elle m a retenu 250€ de ma caution que l assurance devait me donner, et que l assurance ne m a rien donné puisque, j ai demenagé , là j aimerai savoir quoi faire , je c qui elle n a pas droit de faire ça , je lui ai dis et j ai envoyé la copie de la lettre de mon assurance qui refuse de payer , voilà depuis aout j ai ps reçu sa reponse , j aimerai, s'il vous plait me dire qu est ce que je drois faire merci d avance .

Par **lailaaa**, le **26/12/2011** à **13:54**

bonjour ,

pas de reponse malgré les 27 lectures

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés